Ville de Bouxières-Aux-Dames

Commission
École – Jeunesse – Enfance
10/11/15

Compte-rendu

Présents :

Élus municipaux de la commission Jeunesse

- Christelle CHEVREUX, adjointe à la jeunesse,
- Bernard LEMINEUR
- Sandrine HUMBERT
- Odile SCHMITT
- Stéphanie MACHADO BESSON
- Stéphanie NOSLIER

Représentants des parents d'élèves

- Louis BARTHELEMY
- Pascal BANSEPT
- David REMY
- Sébastien HUPONT
- Laure DASOLER
- Audrey CLAIROTTE
- Sophie JALABERT
- Pascale MAYEUR
- Aurélie FERMONT
- Estelle GRANDPOIRIER
- Déborah CARMAGNANI

Directrices d'école

- Michèle NOEL (École maternelle Kierren)
- Geneviève POTY (École maternelle Les Enfants Guerquin)
- Madame L'HUILLIER (École primaire René Thibault)

Agents

- Angélique BURET, responsable du service Enfance-Jeunesse (Remplaçante d'Aurore KEPA)
- Angela CASALI, Animatrice périscolaire/ Aide aux devoirs
- François SCHUHMACHER, Directeur Général des Services

Points abordés :

- **Le Projet Éducatif Territorial (PEDT)**

Madame CHEVREUX a présenté succinctement le Projet Éducatif Territorial car ce dernier a été diffusé lors de cette commission à l'ensemble des membres présents qui pourront ainsi prendre le temps de le lire et faire part de leurs remarques par la suite. En effet, il ne s'agit pas d'un document figé mais pouvant évoluer dans le temps. Approuvé par les services de l'État, il sera cosigné en décembre par le Préfet de Meurthe-et-Moselle, le Maire, la Directrice de la CAF et le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale.

Il a été rappelé que ce document reste facultatif pour les communes mais la Ville de Bouxières-Aux-Dames a fait le choix pour la 2ème années d'élaborer un PEDT en vue de mobiliser l'ensemble de partenaires de la commune. La diversité des associations et l'existence d'un Foyer rural particulièrement dynamique permet de multiplier les types d'activités et de créer du lien intergénérationnel. Un PEDT approuvé par les services de l'État permet également à la commune de percevoir une aide financière qui nous est fortement nécessaire pour mener à bien les objectifs fixés.

Madame CHEVREUX a ensuite diffusé aux membres de la commission le tableau présentant les activités en rappelant qu'il convient de laisser à l'enfant la liberté de choisir son activité.

Les activités annoncées par Angélique BURET sont les suivantes :

- Couture
- Cuisine
- Art plastique
- Théâtre
- Cirque
- Atelier Photo-vidéo à destination des primaires
- Karaté
- Boxe pour les primaires
- Activités créatives sur le thème du développement durable
- Activité Yoga (animée par Mme CHEVREUX)
- Initiation à l'anglais et à l'allemand (de manière ludique et non scolaire avec des jeux et de la découverte)

L'idée est de favoriser les jeux collectifs qui sont oubliés par les enfants. Pourtant, il s'agit d'un bon apprentissage de la vie en collectivité (Ils permettent d'échanger, d'apprendre à perdre...). A noter qu'il y aura une semaine découverte pour que les enfants puissent tester le activités qu'ils choisiront. Les groupes seront constitués par 10 à 15 enfants. Madame CHEVREUX rappelle que notre souci majeur est le manque de locaux ce qui impliqua peut-être d'utiliser la cantine.

Question et remarques des représentants des parents d'élèves :

- *Un représentant des parents d'élèves a souligné qu'il est dommage que le nombre de places ait été limitées l'année dernière pour l'activité arts plastique de Monsieur CHAZAL.*

  Madame CHEVREUX a pris note de la remarque en précisant qu'il s'agissait d'une activité test pour mesurer la réussite ou non de ce type d'activité.

- *Qui encadre les activités ?*

  Réponse de Madame CHEVREUX : Les animateurs du service périscolaire, les associations et notamment le Foyer rural, les instituteurs et des intervenants extérieurs avec les qualifications nécessaires selon la spécificité de l'activité (ex : karaté).

- *Comment sera assuré le transport des enfants si des déplacements sont nécessaires?*

  Réponse : Avec le minibus de la ville dans la mesure du possible.

- *Faut-il une présence obligatoire pour les 4 jours de la semaine pour la même activité?*

  Non car l'intervenant ne peut pas venir tous les jours. Plutôt une séance d'activité (1 jour) par semaine et l'activité aura toujours lieu le même jour de la semaine.

- *Les activités seront elles payantes ?*

  Oui mais le prix reste à définir.

- *Y a-t-il un lieu défini pour chacune des activités ?*

  En cours de réflexion mais le but est de respecter et de ne pas utiliser si possible les locaux de la commune réservés pour les autres partenaires.

- **Passeport de comportement :**

Le passeport de comportement distribué aux membres de la commission a pour objet de favoriser les échanges entre les parents, les enfants et l'école. Le but n'est en aucun cas de stigmatiser l'enfant mais de lui faire prendre conscience de son relâchement sur le plan comportemental, préalable nécessaire pour pourvoir agir et s'améliorer. C'est un moyen de responsabiliser l'enfant et d'informer les parents qui pourront ainsi engager un dialogue et avertir leur enfant sur les efforts à fournir.

Question et remarques des représentants des parents d'élèves :

- *Quand est ce que le passeport de comportement sera-t-il apliqué*
  La semaine prochaine (16/11/2015). Madame CHEVREUX précise qu'elle sera présente aux réunions d'échanges du service périscolaire qui ont lieu tous les vendredis après-midi. Il sera question de discuter du comportement de chaque enfant ayant posé des difficultés lors de la dite semaine. Madame CHEVREUX se chargera ensuite de remettre le passeport aux parents afin d'échanger avec ces derniers.

- **Autres sujets et remarques des représentants de parents d'élèves**

  Il est nécessaire qu'une personne comme Mme CHEVREUX soit présente au quotidien pour diriger les animateurs car selon les représentants de parents, nos animateurs ne sont pas suffisamment encadrés et formés.

  Mme CHEVREUX rappelle qu'elle est certes élu mais comme tout le monde, elle doit répondre à ses activités professionnelles la semaine, ce qui ne lui permet pas une présence permanente dans les écoles. Cependant, Madame CHEVREUX a tenu à préciser qu'elle vient d'arrêter une de ses deux activités professionnelles pour notamment être davantage disponible et mobilisée pour la « Jeunesse ». D'autre part, Mme CHEVREUX a fait savoir que la direction du service périscolaire était effectivement une préoccupation faisant actuellement l'objet d'une réflexion en interne. Enfin, le programme de formation sera ajusté pour éviter les erreurs commises par certains de nos agents dans le cadre de leur travail.
  Monsieur MACHADO précise que le nombre de candidats aux postes d'animateurs n'est pas très élevé en raison des heures de travail découpées tout au long de la journée. De plus, une partie des agents que nous recherchons doivent avoir le BAFA.

- *Il faudrait que les animateurs soient parents ?*

  Mme POTY, directrice de l'école Les enfants Guerquin, a fait savoir qu'elle ne partageait en aucun cas cette vision au vu de son expérience.

- *Y a-t-il des échanges entre les enseignants et les animateurs ?*

  Mme NOËL, Directrice de l'école KIERREN précise que oui il y a des échanges sur ses temps de pause pour discuter de certains enfants. Mais Mme NOEL rappelle que les temps scolaires et les temps périscolaires répondent à deux conceptions : Le temps périscolaire est un temps de relâchement et le temps scolaire est un temps plus discipliné. La façon d'encadrer n'est pas la même.

- *Des représentants de parents d'élèves ont interpellé les parents cette semaine pour signer une pétition. Le nombre annoncé par les représentants de parents d'élèves qui ont choisi de porter cette pétition est de 70 signatures. La lettre présentée aux parents et qui a été remise à Monsieur le Maire fait part de dysfonctionnement qui auraient lieu au sein du service périscolaire et à la cantine.*

  Monsieur MACHADO précise qu'il s'est rendu deux fois à la cantine cette semaine. Effectivement, les élèves lèvent la main quand il y a du bruit mais pas ¾ d'heures comme cela a pu être entendu. Il n'y a également plus de punitions de groupe. Mais, il est à constater que la cantine est très

bruyante, le bâtiment en plus d'être trop petit n'est pas adapté sur le plan acoustique. Il est alors nécessaire pour les animateurs de demander le silence d'autant plus, comme le souligne Monsieur SCHUHMACHER, certains enfants se bouchent les oreilles car c'est trop bruyant pour eux. Monsieur MACHADO précise qu'en toute logique, pour se faire entendre quand on dit silence, il faut élever la voie. Angela CASALI, animatrice dans plusieurs établissement depuis 8 ans, a chronométré le temps que passait les enfants à lever la main, soit 40 secondes et cela se fait deux fois par repas. Melle CASALI précise qu'il n'y a rien de plus normal qu'un enfant soit mécontent de lever la main en cas de bruit mais en même temps, les enfant n'aiment pas non plus quand c'est trop bruyant. Melle CASALI, forte de son expérience, tient également à préciser que cette pratique a lieu dans tous les services périscolaires des autres communes.

- *Un représentant de parents d'élèves propose de séparer les enfants de groupe bruyant.*
  Angela CASALI précise que cela est difficile d'autant plus qu'on ne peut pas mélanger les CP et CM2.

- *Madame BANSEPT, représentante de parents d'élèves, tient à souligner que lors d'une discussion, avec une des animatrices, trois autres animateurs ne prenaient pas l'initiative de mettre les blousons aux enfants alors que cela aurait été souhaitable au vu de la température et même reconnu par l'animatrice avec qui elle discutait. Ces trois animateurs chahutaient et ont même hurlé pour se faire entendre des enfants situés à l'autre bout de la cour.*
  Monsieur JALABER a également relaté un bagarre d'une douzaine d'enfants de CM1 et CM2 dans la cour.

  Madame CHEVREUX reconnaît que le comportement de certains de nos agents est à revoir mais il ne faut pas stigmatiser tous les agents du service.

- Angela CASALI, animatrice, fait remarquer qu'il serait souhaitable que les parents nous accordent leur confiance car les enfants se vantent du soutien de leur parent, ce qui ne les incite pas à écouter les animateurs.

- *M.BANSEPT a demandé s'il y a avait eu un turn-over de nos agents dernièrement sur les différents sites périscolaires.*
  Angélique BURET a répondu par l'affirmative et M. BANSEPT a tenu à préciser que cela c'était ressenti dans le sens d'une amélioration.

- *Un représentant de parents d'élèves préférait une remonté journalière du comportement de l'enfant.*
  Mme CHEVREUX préfère avertir l'enfant tout au long de la semaine du risque d'une gommette afin de lui laisser la chance de se reprendre en main et d'éviter ainsi la gommette.

- *Un représentant de parents d'élèves fait savoir qu'il n'y a plus d'activités à partir de 17h sur le site de l'école les Enfants Guerquin et que le son de la radio est trop bruyant.*
  Mme CHEVREUX prend note de ces remarques qui feront l'objet d'une réflexion.

- *Un représentant de parents d'élèves fait savoir qu'un animateur ferait venir sa petite amie dans les locaux du service périscolaire de l'école Les enfants Guerquin.*
  Monsieur SCHUHMACHER se charge de mettre fin à ce problème qui n'est en aucun cas toléré au sein de nos services.